

MERCREDI 20 MAI 2020



Parisiennes, Parisiens,

La Fabrique de la Solidarité vous propose différentes manières d'agir et de découvrir les actions, les initiatives, les témoignages et les actualités des acteurs de la solidarité, qui viennent en aide aux personnes vulnérables.

Cette semaine, découvrez 12 missions bénévoles et apprenez-en plus sur le quotidien d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pendant la période de crise sanitaire.

Les mesures liées au plan de déconfinement

Vous trouverez ci-joint un courrier de la Maire de Paris, qui a souhaité informer l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens impliqué.e.s dans les actions de solidarité des suites des mesures de déconfinement.

Cliquez ici pour y accéder

De nouvelles missions pour agir aux côtés des acteurs de la solidarité

Qui peut se mobiliser?

Toute personne majeure en bonne santé, ne présentant aucun symptôme, et ne faisant pas partie d'une population à risque (seniors, personnes ayant des antécédents médicaux...).

Comment se mobiliser?

Afin de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène en période de déconfinement, nous vous encourageons à vous engager <u>près de chez vous ou à proximité de votre lieu de travail</u> et à utiliser des modes de transports alternatifs (<u>consultez ici les mesures prises par la Ville de Paris concernant les transports</u>).

Sur quelles missions?

Cliquez sur les différentes missions bénévoles ci-dessous pour soutenir les associations et institutions d'aide aux personnes sans-abri ! Prenez directement l'attache des contacts indiqués dans les fiches missions, qui pourront vous renseigner sur les conditions opérationnelles de votre mobilisation.

Dans le 5e : distribution de repas avec la Péniche du Coeur

Dans le 12e : maraude avec l'association Aux Captifs la libération

Dans le 12e : découpage et repassage pour la confection de masques en tissu avec la Mairie du 12e et la Fabrique Nomade

Dans le 12e : confection de masques en tissu avec la Mairie du 12e et la Fabrique Nomade

Dans le 13e : appui à la gestion d'une structure avec l'association COALLIA

Dans le 13e : distribution de repas et lien social avec l'association COALLIA

Dans le 13e : distribution alimentaire et produits bébé avec l'association COALLIA

Dans le 19e : cours particuliers de français avec la Fondation de l'Armée de Salut

Dans le 20e : cours de Français Langue Etrangère à des adultes avec Habitat et Humanisme

Dans le 20e : distribution de repas avec Habitat et Humanisme

Dans le 20e : maraude avec l'association Aux Captifs la libération

Le saviez-vous?

La Fabrique de la Solidarité propose chaque mois une formation intitulée "le b-a ba de la lutte contre l'exclusion", dans ses locaux. Cette formation a pour but d'apporter des informations et des clés à celles et ceux qui souhaitent s'engager auprès des personnes sans-abri.

Aujourd'hui, plus de 1 400 parisien.ne.s ont été formé.e.s!

Nous souhaitons poursuivre cette mission de manière dématérialisée, en proposant à celles et ceux qui rejoignent la mobilisation de découvrir les dispositifs d'aide existant pour les personnes sans-abri.

Quelle différence entre une "personne sans-abri" et une "personne sans-domicile" ?

Souvent confondus, les termes « personne sans-abri » et « personne sans-domicile » ou « personne Sans Domicile Fixe (SDF) » recouvrent des réalités différentes. L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) dans ses enquêtes sur les personnes sans-domicile, considère :

- Une "personne sans-domicile", comme une personne qui a recours à des services
 d'hébergement (Centre d'Hébergement d'Urgence, Centre d'Hébergement et de Réinsertion
 Sociale, foyer d'hébergement...) et qui peut parfois dormir, dans un lieu non prévu pour l'habitation
 (dans la rue, dans une tente, dans un abri de fortune...).
- Une "personne sans-abri", comme une personne qui dort habituellement dans un lieu non prévu pour l'habitation (dans la rue, dans une tente, dans un abri de fortune...).

<u>A retenir</u>: le terme « personne sans-domicile » est plus large et recouvre les situations des "personnes sans-abri" et "Sans Domicile Fixe".

D'autres acteurs de la solidarité institutionnels ou associatifs ont développé des réflexions sur le sujet et proposent des définitions alternatives.

Zoom sur le quotidien du CHRS Résidence Catherine Booth





Crédit photos : Fondation de l'Armée du Salut - Catherine Booth

<u>Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Résidence Catherine Booth,</u> situé dans le 11e arrondissement, est géré par la <u>Fondation de l'Armée du Salut</u>.

Il accueille 113 personnes : des femmes et hommes seul.e.s ou en couple, ainsi que des familles en situation de précarité.

Pendant la crise sanitaire, les équipes du centre ont réorganisé leur fonctionnement pour soutenir les résident.e.s, notamment les familles, dans leur quotidien.

Corinne Audap, cheffe de projet dons et partenariats au CHRS Résidence Catherine Booth, répond à nos questions :

« Les résident.e.s se sont impliqué.e.s dans l'élan de solidarité et les moments de partage. »

Comment le confinement a-t-il changé le quotidien du centre ?

Les résident.e.s se sont retrouvé.e.s isolé.e.s dans les chambres, et un peu désoeuvré.e.s, les activités collectives ayant été suspendues. Nous avons mis en place un système de roulement afin de permettre à tout.es les salarié.e.s de continuer à venir.

Comment vous êtes-vous organisé.e.s pour soutenir les enfants du centre quand l'école était fermée ?

Nous avons fait appel à la Fabrique de la Solidarité afin de recruter des volontaires pour venir en renfort de l'équipe, ce qui nous a permis de mettre en place deux actions pour les enfants :

- Dans un premier temps un atelier d'aide aux devoirs, pour 5 enfants. Cela a été une grande aide et un grand soulagement pour les parents, qui ne sont pas toujours en mesure de les aider si l'école est fermée. Les enfants sont contents et reviennent régulièrement à cet atelier. Les 2 volontaires qui les animent ont su s'adapter à chaque enfant, et sont ravies, elles souhaitent continuer avec nous par la suite.
- Dans un deuxième temps, la création de « kits d'animation » pour les enfants, avec l'appui de 4 volontaires : les kits ont été distribués aux familles, avec des activités variées : yoga, coloriages... en s'appuyant notamment sur les ressources diffusées par la Fabrique de la Solidarité. Ces nouvelles activités ont permis à la fois de s'occuper et de développer les échanges au sein des familles.

Nous avons constaté une solidarité globale, notamment de la part des résident.e.s. Ils/Elles ont souhaité remercier les salarié.e.s, et nous avons confectionné, avec l'aide d'une bénévole artiste, une affiche sur laquelle les résident.e.s ont ajouté des mots de remerciements!

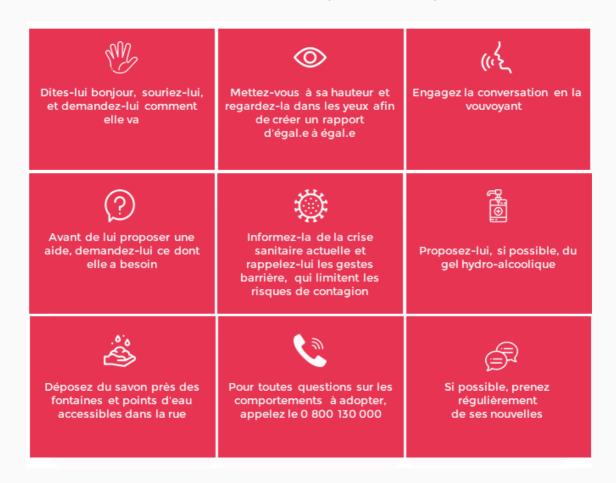
Par ailleurs, les résident.e.s ont participé à un atelier de confection de masques en tissu, avec l'appui d'une bénévole couturière à distance. Nous avons notamment réalisé des masques pour enfants. Ces masques ont été remis aux résident.e.s, et aux salarié.e.s.

Qu'est-ce que ce nouveau fonctionnement vous a apporté ?

Cette période nous a laissé plus de temps pour développer le bénévolat, et nous a donné plein d'idées pour la suite. De nombreux projets émergent !

Les gestes à adopter quand vous croisez une personne sans-abri

Le respect des mesures de protection ne vous empêche pas d'aller vers vos voisins sans-abri : même à un mètre de distance, on peut continuer à se parler !



- Appelez le 15 si elle a besoin de soins ou présente des symptômes, ou orientez-la vers un des centres de santé de la Ville de Paris.
- N'hésitez pas à lui relayer des informations qui lui seront bien utiles dans cette période :
 - Les points de distribution alimentaire disponibles ici
 - Les accueils de jour ouverts pendant la période, via le lien vers <u>l'affiche réalisée par la Fabrique de la Solidarité</u>

- Les toilettes publiques accessibles que vous pouvez consulter sur <u>la carte interactive de la ville de</u>
 <u>Paris</u>
- Les bains douches ouverts consultables sur la cartographie de la Ville de Paris
- Près de 2000 distributeurs de solution hydro-alcoolique seront installés dans l'espace public parisien à partir du 11 mai. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter cet <u>article de la Ville</u> <u>de Paris</u>.
- Si elle a un téléphone, proposez-lui de rejoindre <u>le Réseau Entourage</u>, un réseau d'entraide entre voisins avec et sans-abri.

Suivez la Fabrique de la Solidarité sur les réseaux sociaux :





Copyright © *|2019|* *|La Fabrique de la Solidarité|*, Tous droits réservés

Notre adresse mail est :

fabrique-solidarite@paris.fr

Pour vous désinscrire de cette liste d'envoi, merci d'envoyer un mail à : fabrique-solidarite@paris.fr

This email was sent to <<Adresse mail>>

why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences

Etablissement Public CASVP · 98 quai de la Rapée · Paris 75012 · France

